IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

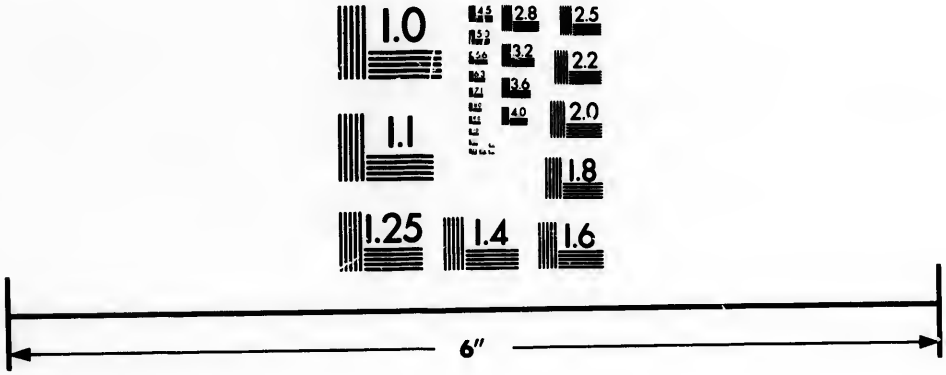

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
							✓				
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

C

I

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

L. A. Macson

SUR

CHEVALIER DE LORIMIER.

PAR

HECTOR FABRE.

Prix : 30 sous.

MONTREAL:
DE L'IMPRIMERIE DU "PAYS," RUE SAINTE THÉRÈSE.
1856.

C

I
ples
leur
com
la t
deu
de l
dou
se s
blie
I
une
tude
gloi
les
N
prés
cath
dans
loi c
s'est
la r
sain
a vu
sista
omp
non
de l
avoi
perd
bord
les r
la m
ruine
37,
C
rieus

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

SUR

CHEVALIER DE LORIMIER.

15 Fevrier 1856.

I.

La loi du malheur a été imposée aux peuples comme aux individus. Les nations, dans leur longue course à travers les siècles comme l'homme dans son court passage sur la terre, portent le poids des regrets et du deuil. Dans leur histoire comme dans celle de la famille, il y a des tombes chères et des douleurs éternelles, des catastrophes dont on se souvient toujours et des morts qu'on n'oublie jamais.

Dieu a donné comme une consolation et une espérance suprêmes, à l'homme la certitude d'un monde meilleur, aux peuples la gloire; tel qu'il fait croître des fleurs sur les tombes.

Notre race honorée de la mission de représenter dans l'Amérique Britannique le catholicisme, la France et la liberté, a subi dans toute sa rigueur et toute sa gloire la loi commune. Française et catholique, elle s'est vue séparée presqu'à son berceau de la mère-patrie qui lui avait donné sa foi sainte et son illustre origine. Libérale, elle a vu après 50 ans de la plus magnanime résistance à la plus injuste tyrannie, non le triomphe, mais les funérailles de ses libertés; non l'aube de l'indépendance mais le règne de la terreur et de la cour martiale. Après avoir pleuré Montcalm mort, la France perdue, le drapeau français proscrit des bords du St. Laurent et repassant en deuil les mers, elle a gémi sur l'emprisonnement, la mort ou l'exil de ses meilleurs fils, sur les ruines et les cadavres dont les malheurs de 37, 38 et 39 avaient jonché son sol.

C'est un fragment de la lugubre et glorieuse histoire de cette dernière époque que je viens vous lire ce soir. Les pages suivantes sont consacrées à retracer la noble vie et la mort héroïque d'un de ces martyrs de " 39 " dont les noms rayonnent dans le sang et la gloire.

Les vies de ces compatriotes, pleines de vertus intimes, de grandeur modeste, de saintes affections, de foi en Dieu, de dévouement à la patrie, d'amour pour le bien; douces et pures au foyer, patriotiques et ardentes au forum, sont plus belles et plus parfaites que les existences honorées et bruyantes des citoyens antiques. Leurs morts que la foi a bénies, que la certitude d'une vie meilleure a consolées, que l'héroïsme a immortalisées, que le contact de l'échafaud a éclaboussées de sang et de gloire, rappellent les plus vaillans, les meilleurs trépas.

Agenouillé sur les tombes de pareils hommes, on est fier d'être Canadiens-français, on se sent le droit de lever le front à la hauteur de l'orgueil des autres peuples. Ils sont nos héros, à nous à qui la France a légué, il y a quelques siècles, le sang avec lequel ils se font grands et nombreux. Leur histoire ruisselante de larmes et de patriotisme, de vaillance et de fierté, est la page la plus pathétique de nos annales. Les échafauds et les gibets où ils succombèrent sont nos champs d'honneur; les obscures cimetières où gisent leurs corps mutilés sont nos Panthéon et nos St. Denis. Pour mausolée nous leur avons donné une simple croix de bois, le symbole du Golgotha; le symbole qui depuis 18 cents ans couvre de son ombre sacrée, guide de sa lumière, sauve ou crée par sa divine influence les civilisations chrétiennes et les grands peuples, les nobles

cœurs et les idées généreuses, les progrès et les libertés; le symbole qui protège nos berceaux, qui sanctifie nos vies, qui sacre nos tombes et que baisait en mourant, avec une suprême félicité, l'homme dont je vais raconter les œuvres.

Nos cœurs et nos souvenirs, notre deuil et notre admiration sont les orateurs et les historiens émus et attendris qui perpétueront leur mémoire.

L'heure fatale qui verra l'oubli remplacer la reconnaissance dans le cœur de notre peuple, ne doit jamais sonner. Car alors le cœur de ce peuple sera bien près de cesser de battre ; la fusion et l'Angleterre seront à quelques momens de leur triomphe impie. La voix française, qui depuis des siècles, parle des bords du St. Laurent de liberté, de France, de catholicisme, à toutes les races étrangères, s'éteindra d'épuisement aux stupides applaudissemens de ceux qui ne comprennent pas quel reflet de gloire notre existence jette sur l'Amérique, et combien tous ceux qui ont le sentiment des grandes choses doivent tenir à la conserver.

Le meurtre ou le suicide de notre nationalité suivra de près l'oubli de nos gloires. Car une nation qui a de la sève et de l'avenir ne saurait ainsi flétrir ses lauriers, briser sa couronne d'immortalité, déchirer les pages de son martyrologe, ensevelir son passé dans le silence de l'ingratitude, détruire son panthéon, abandonner son patrimoine national, user pour ainsi dire avec de l'infamie ou laisser effacer par la main du temps son nom de toutes les grandes choses qui doivent le porter en triomphe à la postérité.

Ce n'est que lorsqu'une nationalité agonise qu'elle souffre de telles profanations ; ce n'est que lorsque le sang français se sera misérablement appauvri dans nos veines qu'on les verra sur ce sol.

Pour que le souvenir des Chénier et des Perrault, morts au champ d'honneur, des Duquette, des Cardinal et des DeLorimier, morts sur l'échafaud, soit toujours vivace ; il faut souvent parler d'eux dans nos réunions publiques, comme au foyer des familles l'on s'entretient de parens qui ne sont plus. Il faut présenter leurs histoires comme de patriotiques reliques aux larmes et à l'admiration de nos compatriotes : enseignement pour les générations qui commencent, souvenir pour celles qui s'en vont.

Il faut surtout que la jeunesse, que la jeunesse actuelle étudie et vénère ces histoires pour se préparer à l'avenir ; qu'elle s'imprègne de la vaillance, du patriotisme, de la foi qu'on y respire pour conserver le coin de sol que Dieu et la France nous ont donné. Il faut qu'elle se fasse la chaste et fidèle amante de ces mémoires, qu'elle les aime, les honore, les préserve et, enfin, les dépose intactes et pures dans le cœur de ceux qui nous remplaceront dans le service de la patrie.

C'est parce que je sais que la jeunesse actuelle est fidèle à ces souvenirs sacrés, c'est parce que je sais qu'elle garde religieusement dans son cœur la mémoire de toutes les grandeurs et de toutes les tristesses de la race française en Canada, que me trouvant le premier de ses membres à parler de cette tribune, j'ai choisi pour sujet de ma lecture la vie et la mort d'un des martyrs de notre cause nationale.

Il m'a semblé encore qu'il appartenait à ceux qui ont vu la mort frapper ce qu'on a de plus cher après Dieu, jeter un voile de deuil sur leur foyer, éteindre leurs plus douces joies domestiques, de raconter les drames du malheur, de parcourir le sentier des grandes infortunes historiques.

J'ai espéré aussi que le pieux devoir qui m'amenait à cette tribune, m'obtiendrait l'indulgence de mon auditoire.

C'est donc, mesdames et messieurs, pour raviver en nous tous le souvenir béni de nos martyrs politiques, et pour déposer mon modeste hommage, rehaussé par votre concours, sur leurs tombes, que j'ai écrit la vie et la mort d'un des plus braves de ces braves, d'un des meilleurs de ces bons, de Chevalier de Lorimier.

II.

Francois Marie Thomas Chevalier de Lorimier naquit à St. Cuthbert, comté de Berthier, le 26 décembre 1803.

Après avoir fait un cours d'études classiques, De Lorimier commença sa cléricature sous M. Pierre Ritchot, notaire, en 1824. Dans les abords de la profession, il rencontra les aridités légales que tous les étudiants en droits savent par cœur, mais qui n'ôtent pas à cette portion de la vie le charme qu'y répandent la jeunesse et l'espérance. Caractère ferme et droit, nature loyale et pure, il sut éviter les amolissemens, les oublis du devoir, les désordres qui souillent ou gaspillent que trop de jeunes intelligences et de nobles cœurs. Il ne fut pas de ceux pour qui le séjour des villes est malsain et qui voient leurs facultés qu'auraient rigoureusement développé la solitude, la méditation,

la vie austère des champs, se rétrécir, se ranetisser, se fermer à l'ardent contact des influences urbaines. Il sut résister aux entraînemens d'une exubérante jeunesse et se préparer sérieusement, énergiquement aux devoirs de la vie.

Admis notaire en août 1829, De Lorimier apporta dans l'exercice de sa profession une haute probité, des lumières, de l'assiduité et un jugement solide. Fidèle aux lois de la reconnaissance et de l'amitié, il rendit plus tard d'importans services à la famille de celui dont il avait été d'abord le clerc, puis l'associé.

En 1832, il épousa la fille de J. M. Cadieux, notaire ; la compagne de son choix, qui le pleure depuis 17 ans dans le deuil et le veuvage, était digne de lui aider à supporter les terribles douleurs que lui préparait la Providence.

Comme tous les hommes qui aiment leur pays, non avec la langueur et la molle insouciance d'un asiatique, mais avec l'ardeur des cœurs jeunes et enthousiastes, De Lorimier se mêla de bonne heure de politique et d'affaires publiques.

La race canadienne française n'était pas alors divisée en deux camps comme elle l'est malheureusement aujourd'hui. A la voix puissante d'un illustre tribun, nous étions unis sur le même terrain, dans la même cause ; nous marchions avec un admirable accord vers le même but. Nous faisions ensemble les luttes du forum ; un seul drapeau ombrageait nos rangs ; les victoires et les défaites étaient communes, toutes les âmes, toutes les voix françaises à l'unisson acclamaient les unes ou déploraient les autres.

Quelques traitres à l'ambition perverse ou au courage défaillant avaient seuls, à différents intervalles, déserté la phalange nationale ; mais ces désertions avaient été plus que compensées par l'adjonction importante des hommes d'élite de l'émigration irlandaise, tels que les Waller, les Tracey et les O'Callaghan. Nous avions reconnu les éminens services que nous rendraient ces hommes distingués en chargeant quelques-uns d'entr'eux de représenter au parlement des comtés canadiens-français. Nous voulions aussi prouver à l'Angleterre que dans le malheur nous pouvions faire ce qu'elle n'osait pas dans sa puissance : se dépouiller des préjugés aveugles et violens et reconnaître le mérite, la vertu, l'intelligence partout où ils se trouvaient :—tout en maintenant les droits de nos compatriotes à la libre existence, à la jouissance du sol, au gouvernement de leurs affaires.

La politique d'alors si simple et en même tems si grande pouvait se résumer en deux mots : " Liberté et nationalité." Nous demandions la liberté pour le Canada français ; puis nous élevant au-dessus de tout ressentiment quelque juste qu'il fut, nous la réclamions même pour ceux qui jouissaient de nos souffrances et qui foulaient aux pieds tout ce que nous aimions.

Aimant notre nationalité d'un amour qu'avait passionné plutôt qu'affaibli les persécutions et les malheurs, nous voulions qu'on en respectât l'existence comme une chose sacrée. Nous désirions les mêmes droits, le même respect pour les autres, voulant non proscrire mais vivre. Nous étions prêts à tendre la main de la fraternité à n'importe quelle race, qu'elle fut heureuse ou infortunée, pourvu qu'elle n'attentât pas à nos droits et à nos libertés.

Hors de cette politique il n'y avait alors pour notre race que honte et ruine. La forme de la position a changé depuis, mais le fonds est resté le même. Notre salut et notre gloire veulent toujours et voudront toujours la permanence de notre nationalité, la possession de la liberté. Toutes nos luttes politiques pour n'être pas stériles ou nuisibles doivent avoir ce double but, protéger la nationalité française, étendre ou sauver la liberté. Si jamais nous voulons briser l'union sainte qui les relie, si jamais nous voulons sauver l'une, la liberté, et rejeter l'autre, la nationalité ; nous les perdrons toutes deux. Dieu ne permettra jamais que nos compatriotes soient heureux et libres lorsqu'ils auront renié la langue, les lois, les mœurs, le sang que nous tenons de lui et de la France. La servitude et l'abaissement seront le deuil de notre nationalité. Morte, la génération parricide ne laissera qu'une mémoire ignominieuse et un héritage dévoré par l'étranger.

De Lorimier ne put donc hésiter, il embrassa comme tous les hommes de patriotisme, la cause française et libérale. Il le fit avec tant d'ardeur que lors de l'élection du Dr. Tracey par le Quartier Ouest de Montréal, en 1832, il faillit être blessé et une balle brisa dans sa main son manche de parapluie, au moment où Billet tombait mortellement frappé à quelques pas de lui. On sait qu'à la fin de cette élection, le 21 mai, trois Canadiens, ouvriers paisibles, furent tués par les troupes anglaises qui, avec une sauvage brutalité, tirèrent sur les citoyens.

Plus tard dans une de ces assemblées ou élections que la minorité tory troublait par la violence, il fut assez grièvement blessé à la jambe.

De Lorimier fut fidèle à un tel début. Dans la marche du parti populaire vers des mesures de plus en plus énergiques pour tenir l'attitude du pays à la hauteur de la tyrannie croissante, on ne le compta jamais parmi les retardataires, les patriotes timides. Son patriotisme ardent était inaccessible aux faiblesses des cœurs pusillanimes, et il ignorait les prétextes et les détours dont certains hommes savent couvrir leur retraite du chemin du devoir.

Il prit une part active aux mouvemens politiques et aux assemblées publiques qui organisèrent la résistance pacifique aux empiétemens croissants de nos persécuteurs. Il fut le secrétaire de la grande assemblée du comté de Montréal, tenue le 15 mai 1837, et de l'assemblée des citoyens de la ville de Montréal du 29 juin 1837. A la première de ces assemblées, un comité central de résistance fut nommé, qui choisit De Lorimier pour secrétaire. En cette qualité il fit preuve d'une vigilance et d'un dévouément remarquables. En un mot, ami de son pays, loin de fuir il recherchait avec avidité les occasions de le servir. Prodiguant volontiers son tems et ses labeurs, il ne demandait rien en retour de ses sacrifices patriotiques que la satisfaction d'un devoir noblement accompli et la certitude d'un peu de bien fait à ses compatriotes. Sa grande âme était inaccessibles à ses puérils accès de vanité qui font croire à certains hommes que leur moindre démarche politique sauve la patrie qu'une démarche semblable de la part d'un adversaire avait mis en danger la veille.

III.

La tourmente de novembre et décembre 1837 approchait. On commençait à entendre dans les campagnes les sinistres préludes des insurrections et des orages. Comme un souffle ardent passait sur les âmes pour les exciter, sur les courages pour les aiguiser ; un sombre enthousiasme brûlait toutes les poitrines. Partout, dans tous les foyers et dans tous les cercles, on parlait des malheurs de la patrie et des injustices de l'Angleterre ; on s'enflammait à ces récits et on gémissait ensemble sur les tristesses du présent et de l'avenir. L'exaspération générale était telle, que de nouvelles persécutions pouvaient amener un fatal recours aux armes.

C'est ce que nos tyrans comprirent avec une terrible sagacité. Par des mesures d'une illégalité évidente et d'une outrageante tyrannie, ils nous poussèrent à l'insurrection.

Le système adopté au début par le parti national avait été d'opposer à toutes les oppressions une résistance pacifique et tôt ou tard efficace, " en tarissant, comme disait une résolution adoptée par l'assemblée du comté de Montréal, la source du revenu que les mesures du ministère anglais avaient pour but de nous dérober."

Ce sage système qui nous donnait l'invincible force de la modération, n'allait pas pour cela à nos oppresseurs qui redoublèrent d'insolence pour nous pousser au désespoir et à l'insurrection. Notre situation était telle, qu'un membre éminent de la chambre des communes d'Angleterre s'était écrié en face des ministres : " Oui ! si vous prétendez consommer votre œuvre d'iniquité, c'est pour les Canadiens une obligation morale que de nous résister. Oui ! si le même sang coulait dans leurs veines que celui qui a produit les Washington, les Franklin, les Jefferson, ils vous chasseraient de leur pays, comme vous avez été justement chassés des anciennes colonies."

Poussés au désespoir, les jeunes hommes, les têtes ardentes voulurent prouver que le sang qui coulait dans les veines du Canada-français était digne, était capable de renouveler les drames héroïques qui avaient commencé la grandeur de la nation américaine. Ce que les remontrances, la justice de la cause n'avaient pu obtenir d'un pouvoir impitoyable, on essaya de le conquérir par la force des armes. On s'en remit aux hasards de la guerre, on en appela à l'épée ; la tribune fut abandonnée pour le champ de bataille.

De Lorimier qui, comme je l'ai déjà dit, avait pris une part active dans l'organisation de la résistance pacifique, fut entraîné dans le parti de l'insurrection. Il se jeta résolument dans les rangs de l'armée patriote. Il était de ceux qui ne savent pas refuser une large part dans les périls de leur race, et qui sont à leur poste à l'heure de la lutte. Eloigné de la carrière militaire par son caractère et ses habitudes, il se fit soldat par patriotisme.

Vers le 15 novembre, De Lorimier se rendit dans le comté des Deux-Montagnes pour seconder Girod et Chénier dans les préparatifs d'insurrection.

Bientôt une immense rumeur de victoire traversant le pays, semant partout l'enthou-

siasme et l'espérance, vint apprendre aux patriotes des Deux-Montagnes qu'à St. Denis une poignée de braves avait vaincu les soldats anglais. Mais durant toute cette époque les joies devaient être courtes et se flétrir bien vite, comme des fleurs d'un jour, au souffle du malheur; les tombes devaient être plus communes que les trophées, les sanglots plus retentissants que les cris de victoire. A peine les lauriers de St. Denis étaient ils posés au front de la patrie qu'il fallait les entrelacer de crêpes et de couronnes le martyrs. Le massacre et l'incendie de St. Charles, le sac de St. Denis ajoutaient des pages funèbres au martyrologe de notre race et de nouvelles douleurs à nos vieilles douleurs.

Victorieux d'une insurrection sans organisation, sans armes, soutenue seulement par la justice et le désespoir de cœurs braves et sans crainte les troupes britanniques se portèrent à St. Eustache pour y écraser dans le sang les dernères résistances des opprimés. On les y attendit de pied ferme quoique l'insuccès fût certain; car on voulait que de la défaite de St. Eustache comme de la victoire de St. Denis l'honneur sortît sauf. Cette sublime espérance ne fut pas déçue. Chénier et ses compagnons succombèrent, Colborne triompha; mais depuis ce jour-là et devant l'histoire, la défaite de Chénier est devenue son triomphe, et le triomphe de Colborne est devenu son ignominie. Le nom de l'un, honoré et béni vit dans le cœur du peuple, Panthéon des grands souvenirs; le nom de l'autre n'ayant pas même le vulgaire bonheur de l'oubli, reste à l'histoire où nul ne le prononce avec respect où tous le voient avec l'horreur qu'inspire une tache de sang.

De Lorimier assista au combat de St. Eustache. A la fin de la lutte, laissant son général et son ami accomplir son héroïque destinée, il se réfugia à St. Benoit. Là, voyant l'inutilité de nouveaux efforts et voulant conserver à ses compatriotes un bras dont ils pourraient encore avoir besoin, il résolut de passer aux Etats-Unis. Avec quelques amis et à la faveur de déguisements, il gagna Trois-Rivières, traversa le St. Laurent et les townships et arriva enfin aux frontières, épuisé de fatigue, de stratagèmes, de marche et de privations. Souvent sur la route ils faillirent être reconnus et pris par les volontaires, et ne durent leur salut qu'à d'ingénieuses ruses et d'hospitaliers asiles. La pensée trouve, il me semble, un mélancolique plaisir à suivre ces quelques hommes dans leur longue et pénible course à travers leur patrie et à la comparer à la fuite des Girondins dans le Midi de la France. Les uns et les autres cherchaient à soustraire à la mort des vies qu'enchantaient l'affection de femmes chastes et belles et les douces jouissances d'heureux foyers.

De Lorimier se rendit à Montpellier, Vermont. Sur la terre étrangère il dut éprouver toutes les dures nécessités de l'exil, et gagner son pain quotidien par les plus rudes labeurs.

Ainsi le gouvernement anglais, ce gouvernement qui avait laissé mourir la Vendée et la Pologne, pouvait dire à son parlement en parodiant les paroles de Sébastiani: " La paix règne en Canada."

La paix régnait en effet en Canada, mais c'était cette paix qui, enfant de la mort, plane dans les cimetières. La paix régnait sur les cadavres et des ruines, sur St. Charles et St. Eustache, sur les gémissements étouffés dans toutes les poitrines et sur les pleurs silencieusement versés au coin des foyers sur les absens, aux portes des prisons sur les captifs, à l'ombre des saules sur les morts. La paix régnait sur la race française, comme la paix règne dans les forêts dont l'orage a brisé les rameaux, crevassé le sol, desséché et dispersé les feuilles.

L'élite des patriotes était en prison et en exil, Chenier et Perrault étaient dans l'éternité, la tribune était brisée, la voix de Papineau ne pouvait plus retentir, la chambre d'assemblée n'était plus qu'un grand souvenir, le cliquetis des fers était devenue la persuasive éloquence de l'autorité, la terreur était la loi, on volait paisiblement le trésor public en haut lieu, le patriotisme était un crime pour lequel on souffrait, la trahison érigée tout naturellement en vertu était récompensée: " La paix régnait en Canada."

Les souffrances des opprimés étaient poignantes, le triomphe des oppresseurs était insolent, le sang avait coulé de quelques veines françaises, bien des femmes étaient en deuil, bien des enfants se trouvaient orphelins, l'agonie de la race Canadienne semblait commencer et la liberté n'attendait plus que les dernières heures de sa compagne pour quitter, comme autrefois le drapeau de la France, une terre qui ne savait donner que l'hospitalité du sépulcre: " La paix régnait en Canada."

Les cachots regorgaient de captifs, le chemin de l'exil était encombré de proscrits, l'épée qui avait combattu sur les plai-

nes d'Abraham et qui avait vaincu à Châteauguay et à St. Denis était brisée, ça et là dans les campagnes il y avait des ruines fumantes et des mares de sang, enfin de tout ce que nous aimions il ne restait debout que la croix n'ombrageant que des foyers déserts ou mornes : " La paix régnait en Canada."

IV.

Les proscrits sentaient se glisser dans leurs âmes les tristesses de la nostalgie, et l'impérieux besoin de revoir, au moins pour quelques jours, le ciel aimé de la patrie. En pensant à toutes leurs douleurs, à leur nationalité menacée, à tout ce que leurs compatriotes souffraient pour avoir aimé la liberté, pour être restés fidèles au souvenir et à la langue de la France, ils se sentaient au cœur une amertume profonde et un effrayant désir de lutte et de vengeance. Il leur semblait que le vaillant dévouement de quelques braves pouvait tout accomplir, tout surmonter ; lorsqu'ils auraient devant eux la perspective de la patrie sauvée, de la liberté cicatrisant de son souffle les plaies d'un demi-siècle, de la fin de l'exil et du malheur, et si le sort était contraire, la certitude de l'immortalité dans la mort, d'une gloire immense consolant et éclairant leurs tombes. Leur noble espoir fut déçu. Ils n'eurent ni le bonheur de sauver leur pays, ni la suprême consolation d'un grand trépas.

La troupe qui envahit le pays sous le commandement du Dr. Robert Nelson, en février 1838, et dans laquelle servait De Lorimier avec le grade de Capitaine, était si faible, si peu discipliné, si dépourvue de tout, si peu soutenue qu'elle ne put opérer rien de sérieux, et dut se débander bien vite.

Les proscrits ne perdirent pourtant pas tout espoir, et l'on recommença bientôt à organiser une nouvelle invasion, qui devait être appuyée par une insurrection dans l'intérieur. De Lorimier fut chargé d'aller préparer le soulèvement dans le comté des Deux-Montagnes.

Lors de la prise d'armes du 3 novembre 1838, il commandait à Beauharnais comme brigadier-général. Ayant reçu l'ordre de venir joindre, à Napierville, le corps principal de l'armée patriote, DeLorimier s'y dirigea avec ses troupes et ses prisonniers. Il apprit en route que Colborne marchait vers cette partie du pays avec des forces considérables, et que l'armée patriote incapable de soutenir la lutte, était dissoute et en fuite. Ne voulant pas exposer de braves gens à une mort inutile et jugeant le succès impossible, il donna à ses compagnons d'armes l'ordre de chercher leur salut dans la fuite. Avec quelques-uns d'entr'eux, il essaya de gagner les Etats-Unis, mais dans la nuit du 12 novembre ils furent attaqués près des frontières, et DeLorimier, séparé des siens, fut pris entre 1 et 2 heures du matin.

Les volontaires anglais incapables de comprendre le respect et les égards dus au courage malheureux, insultèrent et garottèrent leur prisonnier, et le forcèrent de marcher 15 milles à pied. On le mit dans un humide cachot, au pain et à l'eau, à Napierville. Il y demeura jusqu'au 23 novembre, jour de sa translation à la prison de Montréal.

Cette translation se fit sans incident et sans trouble. Notre population avait pris la douloureuse habitude de voir passer de tels cortéges, conduisant au cachot, peut-être à la mort, les meilleurs citoyens. Dans le malheur où elle était tombée, rien n'avait plus le triste privilége de l'étonner. Toute l'amertume de son sort lui était connue, les sinistres nouvelles d'arrestations, de persécutions, de défaites qui éclataient de tems à autre, comme des glas funèbres, ne fesaient qu'assombrir encore les cœurs, que faire monter aux yeux quelques larmes, dont la source semblait devoir être épuisée tant elle avait coulée.

En entrant dans la prison de Montréal, en franchissant le seuil de la sombre demeure qu'il ne devait quitter que pour le gibet et l'éternité, DeLorimier eut comme un pressentiment de son sort. Son cœur se serra, il lui sembla que la vie libre, le soleil lui disaient adieu, et plein d'une ineffable tristesse, il dit à ses compagnons de captivité qu'il n'espérait plus sortir de la prison où le jetaient la tyrannie et le malheur des tems.

Le 8 janvier 1839, De Lorimier fut officiellement notifié que son procès aurait lieu dans trois jours. Son attitude devant la cour martiale fut simple, digne et fière. Niant au préalable la compétence de l'inique tribunal, il se défendit ; mais toute défense était inutile. Les juges militaires n'avaient pas été nommés pour la clémence et la justice ; ils étaient membres d'un tribunal de vengeance ; ils condamnèrent l'accusé à la peine de mort. De Lorimier écouta la sentence sans effroi comme il devait la subir sans faiblesse.

Cette triste nouvelle fut accueillie avec une joie féroce par tous les hommes qui, avides de se gorger du sang français, trouvaient qu'il ne sortait pas assez vite et assez

abondamment de nos veines. Nos ennemis qui, même au faîte de leur sanglant triomphe, tremblaient que la Providence ne nous suscitât des vengeurs, et que des nobles cœurs de moins rassuraient considérablement, s'épanouirent d'aise et de rage. Au contraire, les patriotes, les captifs, les proscrits, notre race presque toute entière qui voyait l'échafaud après le champ de bataille dévorer ses fils, furent consternés ; et un immense sanglot déchira les poitrines canadiennes.

Mais qu'étaient les afflictions de la patrie en cette circonstance, auprès de l'affliction de la famille, frappée plus spécialement et plus intimement dans son chef ? L'homme qui devait mourir en héros, n'avait au répandre, dans des tems plus heureux, que joie et bonheur autour de lui. Son cœur bon, affectueux, sensible n'avait jamais contenu que des tendresses et de l'amitié. Il était de ceux qui, pour leur compagne, sèment la route de la vie de fleurs en gardant pour eux les ronces, qui vident la coupe des douleurs plutôt que de la voir approcher des lèvres chéries. Aussi comment dire le désespoir de la femme à qui on allait enlever le compagnon de sa vie, le père de ses enfans, la lumière, l'amour, l'espérance de son foyer ? La mort qui, arrive pour la plupart des hommes dans l'ombre et le mystère, s'approche lentement à la faveur des vacillations et des répits de la maladie, et qui avant de frapper laisse, pour ainsi dire, l'esprit s'habituer graduellement à son hideux aspect, se présentait dans sa désolante certitude dénuée d'espérance et de masque. La victime était marquée pour le sacrifice ; l'heure fatale était fixée. L'abîme était ouvert, et cet abîme nos oppresseurs ne le fermaient jamais... En face de ces épreuves, les cœurs ne pouvaient que se fermer à l'espérance et s'ensevelir dans les larmes et dans la prière.

De Lorimier le cœur brisé, car il est triste de quitter ce monde lorsqu'on y laisse une jeunesse inachevée, de douces amitiés, d'heureux liens brisés trop tôt ; De Lorimier, dis-je, se roidissant contre la douleur, essayait de consoler sa femme et ses amis. On lui parlait de son supplice ; d'une voix inspirée et affectueuse il parlait d'immortalité et de gloire. Madame De Lorimier, dans l'exaltation de ses peines, s'écria qu'il allait avoir une mort cruelle et ignominieuse, il lui répondit avec une douce sérénité : " Ma mort sera cruelle, ma chère Henriette, mais elle ne sera pas ignominieuse. Offerte en holocauste à mon pays et à la liberté, le contact du gibet ne pourra la souiller. Le déshonneur attaché au trépas sur l'échafaud, n'atteint pas les victimes d'une pareille cause. La mort des Duquette, des Cardinal, des Lount, des Mathews est plus honorable que la vie d'esclave sous un gouvernement despotique."

Il se préparait à la mort par les prières et les pratiques religieuses qui adoucissent pour le catholique, le passage de ce monde à l'éternité. L'impiété sacrilége qui assombrit, souille et désole le chevet de trop des grands moribonds des tems modernes, était absente de la pensée et du cœur de nos patriotes. La foi ajoutait sa suprême bénédiction aux bénédictions de la patrie et de la liberté. En mourant pour des choses humaines, ils n'oubliaient pas celui sans lequel le bien ne serait qu'une sublime chimère, la vertu qu'une erreur splendide. C'était au pied de la croix, dans la contemplation recueillie du drame divin du Golgotha, qu'ils se préparaient à mourir en héros et en martyr, sans crainte et sans faute.

V.

Dans les loisirs de la prison, De Lorimier écrivait des lettres à sa femme, à ses amis, à ses compatriotes. Ces lettres sont touchantes et tristes comme le murmure qu'arrache le vent d'automne à la feuille qui tombe, comme les bruits du soir dans les mausolées, comme la dernière plainte de la vague se brisant au rivage. On y sent palpiter un noble cœur qui va se briser, couler des pleurs sur les têtes chagrines d'enfans chéris et sur la poitrine sanglotante de la femme aimée ; on y sent frémir et éclater tous les sentimens qui honorent les cœurs mourans. Ces adieux écrits aux dernières lueurs de la vie et aux premières lueurs de l'éternité, pénètrent l'âme d'une mélancolie profonde et d'un funèbre enthousiasme.

A son frère il écrit : " Il m'est douloureux de laisser ma patrie encore dans les chaînes et ma famille dans l'infortune ; quoqu'il en soit, il faut que je meurs ; mais je meurs courageux, ferme et calme."

A un ami il dit : " Je ne regretterais pas la vie si je n'avais ni femme, ni enfans, ni amis, ni patrie " ; à un autre il recommande de se rappeler qu'il est mort sur l'échafaud pour son pays.

Les derniers adieux de M. De Lorimier à la compagne dévouée de sa vie sont déchirans : " Des assassins avides de sang viennent m'arracher de tes bras, ils ne pourront

jamais effacer ma mémoire de ton cœur ; j'en ai la conviction. Ils viennent t'arracher ton soutien et ton protecteur, ainsi que celui de mes chers enfans. La Providence et les amis de la patrie y pourvoiront. Ils ne m'ont pas seulement donné le tems de voir mes deux chères petites filles, pour les serrer contre mon cœur paternel, et leur donner un dernier adieu. Ils m'ont privé de voir mon bon vieux père, mes frères et sœurs, pour leur faire mes adieux ! Ah cruelle pensée ! Cependant je leur pardonne de tout mon cœur..... Tu as reçu hier au soir mes derniers embrassemens et mes derniers adieux : cependant du fonds de mon froid, humide et solitaire cachot, entouré de tous les appareils de la mort, je te fais mon dernier, oui, mon dernier adieu. Ton époux, tendre et chéri, enchaîné comme un meurtrier, ses bras à la veille d'être liés, te souhaite, ma chère Henriette, le bonheur, si jamais ton cœur abimé de douleur, puisse le goûter. Sois heureuse, ma chère et malheureuse épouse, ainsi que mes chers petits enfans ; c'est le vœu le plus ardent de mon âme."

Craignant que des ennemis ignorant jusqu'au respect dû au malheur, ne lui attribuassent des opinions et des sentimens étrangers à son cœur et à sa pensée, il en fit une déclaration publique à ses compatriotes. Cette déclaration pleine d'une grandeur et d'une élévation antiques, se termine par ces mots : "Quant à vous, mes compatriotes, puisse mon exécution et celle de mes compagnons d'infortune vous être utile. Je n'ai plus que quelques heures à vivre, mais j'ai voulu partager mon tems entre mes devoirs religieux et mes devoirs envers mes compatriotes. Pour eux je meurs sur le gibet, de la mort infâme du meurtrier ; pour eux je me sépare de mes jeunes enfans, de mon épouse chérie, sans autre appui que mon industrie ; et pour eux je meurs en m'écriant : Vive la liberté ! Vive l'indépendance !"

Ces mots d'indépendance et de liberté qu'articulaient les lèvres mourantes de De-Lorimier, sont comme un écho de la clameur qui partie des gorges des Thermophyles et du forum Romain, a traversé les siècles se mêlant aux grandes choses, et a retenti sur les champs de bataille de l'Europe, dans les tribunes du Nouveau-Monde et jusque sur nos échafauds. C'est le cri d'espérance des nations en détresse, c'est l'hymne des grands triomphes populaires. C'est la protestation des victimes contre les bourreaux, de ceux qui meurent dans la gloire contre ceux qui vivent dans l'iniquité, des Vergniaud contre les Robespierre, des De Lorimier contre les Colborne. Inscrivons ces mots sur nos drapeaux, pour qu'en s'inclinant ils les mêlent à la poussière de nos compatriotes morts, et qu'en se relevant ils les portent fièrement dans les airs ! Qu'ils retentissent dans les fêtes de notre race, dans les funérailles ou les triomphes de nos libertés, comme un adieu au passé et comme un salut à l'avenir.

La veille de l'exécution, les captifs donnèrent à De Lorimier et Hindelang, un souper d'adieu en imitation du dernier banquet des Girondins. A la fin du repas, De Lorimier d'une voix profondément émue porta le toast suivant : " A mon pays ! Puisse-t-il ne jamais oublier que des braves ont sacrifié pour lui leur vie sur l'échafaud. J'ai vécu patriote, je meurs patriote." Le moment était trop solennel et l'espace de tems qui le séparait de l'éternité était trop court, pour lui permettre de les gaspiller en vains discours. Il fut bref, grave, ému, éloquent. L'ombre de la prison et de l'échafaud, le deuil de sa famille et de sa patrie se projetaient, pour ainsi dire, sur ses paroles et les rendaient sombres et funèbres. De tems à autre cependant, refoulant dans son cœur avec un suprême courage toute tristesse et tout atendrissement, il parlait avec enthousiasme de l'avenir de son pays, le déroulait comme une suite et une compensation du présent, beau, magique, éblouissant, embelli par Dieu, étincelant de grandeur et de liberté. Il prophétisait la venue des jours du soleil après les jours d'orage, du printemps après l'hiver, du calme après l'épreuve. Au bout du sentier d'infortunes dont il allait franchir la dernière étape, il montrait pour lui et pour ses compatriotes un monde meilleur, un champ de repos, un oasis. Après avoir déploré les malheurs de sa famille désolée, de sa patrie insultée comme une mendiante, foulée aux pieds comme une esclave, de ses amis prisonniers, proscrits ou morts, il eut encore la force de prédire à tous ce qu'il avait rêvé pour eux, aux jours d'espoir et de bonheur.

Hindelang, jeune français, le Lafayette malheureux de notre histoire, prit ensuite la parole : " Ma voix s'altère, chers amis, dit-il, quand je me représente vos infortunes nationales, et mon cœur se brise à la pensée de l'affliction de ma vieille mère en apprenant ma mort dans un pays étranger, sur l'échafaud et par les mains d'Anglais impitoyables. Que Dieu lui prête force et courage ! Qu'un de vous lui écrive combien j'ai été

ferme et résigné dans mon sort malheureux. Dites-lui que je suis mort comme un Français. Avant de finir, laissez-moi vous dire que la liberté de votre malheureuse patrie ne peut être achetée trop cher, et que pour sacause je fais de bon cœur le sacrifice de ma vie."

S'adressant ensuite à ses compagnons de supplice, il s'écria : "Demain est le jour de douleurs, non pour nous, mais pour nos amis. Vos noms et le mien seront gravés en lettres d'or sur l'autel de la liberté. Je porte le toast suivant : "Au Canada : Je ne regrette pas ma vie, si tu peux un jour être arraché à la tyrannie de l'Angleterre. C'est le vœu sincère de celui qui mourra pour toi demain. Un tems viendra où dans leurs fêtes tes enfans se rappelleront que Charles Hindelang, un étranger, fut martyr pour eux et victime de la haine britannique."

Les prisonniers jeunes et vieux pleurèrent à ces paroles touchantes. C'était en effet un spectacle navrant que de voir ce jeune étranger, brave et chevaleresque, venu de si loin pour sacrifier à notre cause, sa vie avant son crépuscule, sa jeunesse avant sa maturité, son bonheur avant sa plénitude, sa part de joies et d'affections terrestres avant leur épuisement. Ils étaient heureux pourtant d'entendre comme la voix de la France se réveillant, après des années de silence, pour dire qu'elle avait encore de la sympathie pour nous, et qu'elle voulait comme une mère attendrie et fière de ses fils d'Amérique, mêler ses larmes et son sang à nos larmes et à notre sang. Cette voix à cette heure solennelle et sous les murs sinistres de la prison, retentissait comme une belliqueuse mélodie d'un barde, pélerin et guerrier de la Normandie, venu de la vieille terre d'Europe pour consoler par ses chants, les douleurs de la Nouvelle-France. Il leur semblait à ces hommes, qu'un rayon de ce soleil qu'on appelle la France et dont les brumes britanniques nous cachaient la face éblouissante, venait se reposer sur leurs plaies et sur leurs souffrances pour en alléger le fardeau, pour les pleurer, les bénir, les glorifier.

A travers tous ces entretiens et ces discours, l'heure dont rien ne ralentit ni ne hâte la marche inflexible, avançait toujours, et le moment fatal de la séparation était arrivé. Il fallait laisser les condamnés consacrer le tems qu'il leur restait, à une dernière préparation aux évènemens du lendemain. Les adieux furent pleins de larmes et de déchirements. Des vieillards aux cheveux blancs, voisins du sépulcre, et des jeunes hommes à quelques années de l'enfance sanglottaient ensemble. Tous les fronts ridés ou hautains pliaient vers la terre, écrasés sous le désespoir. Il sembla que de ces poitrines dévorées par le chagrin, allait sortir un cri formidable qui terrifierait les tyrans dans leurs palais et qui irait dans les chaumières mettre le feu au cœur, les armes aux bras des débris de notre race. On se tut pourtant, car le sol de l'insurrection avait déjà trop bu de sang innocent. Les prisonniers mornes et abattus, De Lorimier triste mais ferme, Hindenlang insouciant et gai en apparence, se serrèrent une dernière fois les mains, et on se sépara. C'étaient les préludes du drame.

VI.

L'aurore du 15 février 1839 parut à l'horison, morne et triste pour tous les cœurs canadiens. Ses rayons en descendant sur les villes et les campagnes, en se glissant, messagers et hérauts de la mort, à travers les barreaux de la prison, n'éclairèrent que consternation partout, hors les pâles sourires de quelques-uns des condamnés. On eût dit que Dieu avait jeté un linceuil de plomb sur le pays tout entier, linceuil que dans leur rage des mains impies essayaient en vain de soulever. Il les écrasait de son poids, et leurs rires mouraient sans écho dans ses plis profonds. Qu'à chaque anniversaire de ce jour, on voie quelque chose de ce spectacle ; que notre race se souvienne, qu'en deuil elle salue, comme nous le fesons ce soir, une des dates les plus noires de notre martyrologe.

De Lorimier vit sans pâlir les rayons de l'aurore venir donner, comme une caresse d'adieu, à son front qu'allait refroidir la mort. L'homme, même lorsqu'il est sur le point de quitter la vie, aime à respirer les parfums charmans qui s'échappent de tout ce qui est jeune et radieux, du printems, du matin et des berceaux.

Il était préparé aux évènemens de la journée. Il avait rendu à Dieu un compte fidèle de la vie qui lui avait été donnée, un prêtre l'avait absous ; son âme était prête pour le voyage de l'éternité. Son attitude était résignée, son cœur ferme lorsque le geôlier entra dans sa cellule pour lui lier les mains. Cela fait, on le conduisit vers ses compagnons de supplice, Nicolas, Daunais, Narbonne et Hindenlang. En joignant ce dernier il s'écria : " Courage, ce sera bientôt fait." L'héroïque jeune homme répon-

dit : " La mort n'est rien pour un Français qui la subit pour la cause de la liberté."

Le funèbre cortége étant complet, on s'achemina vers l'échafaud. A côté des premières marches, on avait placé cinq cercueils sur chacun desquels on avait écrit avec de la craie, le nom d'un des condamnés. C'étaient là les sépultures et les épitaphes que leur avait préparées le bourreau. En passant, aucune des victimes ne parut remarquer, ces preuves sinistres de la prévoyance de l'autorité.

Parvenus sur la plateforme, les condamnés purent contempler à la fois, la foule silencieuse qu'avaient attiré les séduisantes perspectives d'un horrible spectacle, le sombre donjon où ils laissaient tant d'amis, un coin du St. Laurent, dernier représentant de la patrie bien-aimée. Triple apparition qui ne cessa qu'avec la pression de la main du prêtre, sous l'étreinte glacée du bourreau et de la mort.

Avant le moment fatal, Hindelang s'avançant du côté de la foule, prononça quelques paroles, qu'il couronna du cri de " Vive la Liberté."

De Lorimier sourit et approuva de la tête.

Le supplice commença.

Pendant son terrible accomplissement, l'intérieur de la prison présentait un émouvant et solennel spectacle. Les captifs réunis au centre de leurs quartiers étaient agenouillés, le front penché, le cœur saignant et la pensée élevée vers Dieu, comme pour escorter aux célestes demeures, les âmes de leurs amis mourans. Il fesait sombre, les fenêtres ne laissaient pénétrer qu'une lumière terne et sans éclat ; les figures étaient pâles, de cette pâleur que jette sur les traits de l'homme le passage des grandes afflictions. Un vieillard aux cheveux blancs, disait la prière des morts, le *De profundis* ; toutes les lèvres murmuraient les lugubres et sublimes paroles du psaume sacré, pendant que de tous les yeux coulaient silencieusement des larmes. Ces voix pieuses, ces sanglots, cette assemblée en ce lieu rappelaient les catacombes et les premiers chrétiens priant sur les corps mutilés de leurs frères martyrs.

La foule présentait un spectacle bien différent. Elle était pleine d'agitation et de trouble. La pitié ou les remords déchiraient toutes les consciences, pâlissaient toutes les figures. On suivait avec une effrayante émotion les péripéties de l'exécution, et de temps à autre des hommes s'évanouissaient.

Le bourreau fit son œuvre. La mort étendit son suaire sur ces cinq vaillans hommes ; leurs généreux cœurs cessèrent de battre, tandis que le deuil et la gloire commençaient à veiller sur leurs corps inanimés et que cinq crêpes funèbres ceignaient le front meurtri de la patrie.

De Chevalier de Lorimier il ne restait plus sur la terre qu'un corps inerte et une mémoire impérissable. L'un pouvait tomber en poussière, l'autre sous la garde de l'histoire était immortelle. L'oubli ne peut être le salaire de tant de vertus et de courage, de dévouement et de patriotisme ; Dieu leur donne là haut d'éternelles récompenses, ici-bas d'éternels souvenirs. Il pose au front des martyrs, comme de Lorimier, des couronnes que les puissans ne peuvent briser. La tyrannie avait eu le pouvoir d'ouvrir l'éternité à notre compatriote, mais elle n'avait pas celui de lui fermer le ciel et les cœurs des hommes de bien.

Mort il léguait à sa famille désolée, un nom honorable et pur, titre de noblesse bien plus solide que les blasons des patriciens ; à sa patrie un nom et des actes qui transmis de génération en génération, comme des traditions nationales, ne cesseront d'être honorés que lorsque sur ce sol, à la fumée des usines, on aura perdu jusqu'au sentiment des grandes choses.

VII.

L'homme de bien en mourant martyr, une grande époque en sombrant dans une catastrophe comme un vaisseau dévoré par l'incendie, laissent à leur pays avec des regrets et des débris, un héritage de traditions et de principes.

Trois sentimens principaux ont animé la vie de De Lorimier, et couvèrent de leur égide l'époque qui s'éteignit avec lui dans le sang ; la fidélité à la foi de nos pères, le dévouement à la nationalité française, l'amour de la liberté.

Catholiques, ce fut sous la protection de la croix qu'ils placèrent leurs berceaux et leurs foyers, leurs œuvres et leurs tombes. Canadiens français, ils s'attachèrent à la cause de leur nationalité, la protégèrent au milieu de tous les périls ; persécutés et décimés, ils la servirent encore et leurs derniers efforts, leurs derniers vœux furent pour elle. Amis de la liberté, ils en profes èrent le culte lorsqu'elle ne pouvait plus avoir d'autels que dans les prisons et sur les gibets, et courtisans sublimes, leurs regrets lui firent cortége dans son exil passager.

Rejetterons-nous ces principes pour en adopter d'autres ? Refuserons-nous ces pieux

legs pour accepter les dons funestes de l'étranger ? Abandonnerons-nous la route parcourue et tracée par nos pères pour prendre celle indiquée par l'ennemi ?

Depuis que cette terre a été conquise à la civilisation, elle a été catholique. Le sang chrétien qui y coula, il y a deux siècles, lui donna ce glorieux privilége, elle l'a conservé. Les orages ont passé sur elle, mais ils n'ont pu déraciner la vieille croix. Toutes les générations en entrant dans la vie ou dans l'éternité, ont défilé à ses pieds. Nulle n'est entrée sans son secours, nulle n'est sortie sans ses adieux.

Cesserons-nous de présenter ce sublime spectacle ? Fuirons-nous le sentier chrétien, bordé de grands souvenirs et dont la poussière est la cendre de nos aïeux ? Le symbole que les tempêtes n'ont pu briser, sera-t-il ébranlé et insulté par les fils de ceux qui l'ont protégé ? Le mutilera-t-on par lâcheté ou par trahison ? Aurons-nous honte d'être catholiques dans notre vie privée et publique, dans nos associations et nos journaux, parce qu'il y en a qui trouvent qu'avoir des principes religieux, c'est être fanatique, que les professer en face de tous c'est être intolérant ; parce qu'il y en a qui veulent qu'on taise sa foi en certaines circonstances, pour plaire à ceux qui n'en ont pas ou qui en ont une autre ?

Il est peu de voix canadiennes qui oseraient répondre "oui," à des questions ainsi nettement formulées ; mais prenons garde par notre inaction et nos complaisances d'en augmenter le nombre. Les bonnes causes ne triomphent que par des amis vigilans, elles ne s'affaiblissent que par la faute des tièdes amis. Que Dieu nous garde d'être pour la cause catholique ces tièdes amis !

Durant un demi-siècle, le gouvernement britannique a versé sur ce sol ses richesses et ses valets, il a employé corruption et violence pour en bannir la liberté. Mais le succès qui ailleurs était fidèle à sa voix, lui a fait défaut ici. La liberté traquée sans relâche n'a pas péri cependant. Illustre fugitive, elle a trouvé refuge dans les rangs des vaincus de 1760. Les Canadiens, dont la destinée a été d'être les martyrs et les soldats des meilleures causes, l'ont protégée et défendue. Ils ont combattu ses ennemis, partagé ses disgrâces, assuré ses triomphes. Cette généreuse complicité leur a attiré cette tyrannie et ces denis de justice, a provoqué cette énergique résistance, dont le récit forme une des pages les plus dramatiques de l'épopée française.

Si aujourd'hui il y a de la liberté dans ce pays, s'il n'est pas devenu une terre de servitude, un tache au front radieux de l'Amérique ; c'est à nous qu'on le doit. C'est nous qui avons porté le poids de la lutte, c'est à nous qu'appartiennent les lauriers de la victoire mouillés des larmes, teints du sang de nos pères. Rappelons quelquefois à nos détracteurs qui nous reprochent notre pauvreté et nos chaumières, que le tems qu'ils ont passé à faire fortune nous l'avons employé à de plus rudes et de plus patriotiques travaux, à la conquête de la liberté. Nos chaumières qu'ils méprisent ont donné l'hospitalité à cette liberté, lorsque les demeures des puissans lui étaient fermées ! Pendant qu'ils entassaient des écus et qu'on s'occupait au pouvoir à nous voler nos épargnes, nous jetions au milieu des périls les bases de l'édifice qui nous recouvre tous maintenant et qui demain agrandi abritera l'avenir. Demandons leur, s'ils trouveraient juste de reprocher au guerrier appauvri par le service de la patrie, ses haillons et ses blessures, de comparer avec dédain son honorable misère au faste éclatant des riches !

Rougirons-nous de continuer ces œuvres ? Cesserons-nous d'aimer la liberté parce qu'en passant à travers les passions humaines elle est susceptible de se souiller, parce qu'en touchant la terre elle pose parfois ses pieds dans la boue, parce qu'elle n'échappe pas plus que l'autorité aux atteintes des abus ?

Aimons-la plutôt et en l'aimant servons-la. L'ennemi de la liberté dans cette portion du siècle, ce n'est pas seulement le despotisme, c'est aussi la licence. Il faut se prémunir à la fois contre les agressions de l'une et les entraînemens de l'autre. Présentons le spectacle d'une race aimant la liberté, sans exagération, la pratiquant sans excès, se protégeant à la fois contre les attaques de l'étranger et contre ses propres entraînemens. Ce ne serait pas la servir que de la lancer à la suite de théorie aventureuses à la poursuite d'une perfection chimérique, que de la poser en antagoniste constant avec l'autorité dont elle ne doit être dans une société démocratique que l'alliée et le contrepoids. Ce serait au contraire la servir que de lui faire éviter les voies inconnues et hasardées, que de lui frayer des voies droites et sures, que de lu idonner pour base dans l'âme des citoyens la pratique du devoir, la modération et le respect du droit.

En même temps que cette terre était faite catholique, elle étuit faite française ; tandis

que la foi chrétienne en prenait possession, la race française l'adoptait comme une seconde patrie créée à sa taille telle que la première, la vieille Gaule. Ce coin inconnu de l'Amérique était ainsi honoré d'un double dépôt que pouvaient lui envier les peuples les plus fortunés du monde.

Comme la croix, la race française resta debout malgré la barbarie, malgré l'oppression. Vaincue sur les champs de bataille par le nombre, persécutée au forum, elle se releva toujours de ses chutes plus française que jamais. La fortune put trahir son courage, mais jamais dénationaliser son âme. Rien n'en put effacer l'empreinte de la France.

Sera-ce après tant de luttes et d'épreuves, qu'on viendrait proposer à cette race le suicide, l'abdication? Comment! ce qu'elle n'a pas fait, lorsqu'elle n'avait que 60,000 enfans, elle le ferait maintenant qu'elle en a près d'un million ; ce qu'elle n'a pas voulu faire au commencement du combat, en face d'un insuccès probable, elle le ferait lorsque les plus rudes journées sont passées, lorsque l'ennemi est divisé? Elle détruirait tout-à coup, l'œuvre consolidé par plus de deux siècles passés dans la lutte, sur le champ de bataille d'abord, puis au forum? Une génération dans son orgueil prendrait la responsabilité, s'arrogerait le droit de bouleverser tout ce qu'on a fait avant elle, et ce qui a coûté plus de sang qu'elle n'en a dans les veines, et ce qui a requis plus de dévouement au bien public qu'elle n'en aura jamais? On sacrifierait à une utopie, le passé et l'avenir de notre race, on insulterait l'un et on fermerait l'autre? Aux générations écoulées, aux générations qui dorment dans le sépulcre de l'histoire, on dirait: "Votre sang a été gaspillé et il n'a fécondé que l'erreur, vos labeurs ont été vains et ils n'ont fondé que sur le sable, vous êtes restés Français et vous auriez dû devenir Anglais lorsqu'en 1763 c'était chose si facile; la France serait oublié, le Canada serait prospère et nous n'aurions pas le trouble de détruire votre œuvre." Aux générations naissantes on dirait: "Oubliez votre origine, si elle fut française c'est la faute de vos aïeux et non la nôtre; changez de langue, elle n'est bonne que pour la poésie et l'éloquence et il vous faut parler affaire; n'aimez au-delà des mers que l'Angleterre, c'est le pays des écus; soyez Anglais ou Américains, l'ancienne Chambre d'Assemblée, nos martyrs, ne le voulaient pas, mais ils étaient aveuglés par de bien piteux préjugés!"

Mais encore à quoi sacrifier cette existence sacrée? A quoi? A des craintes chimériques, à des ombres.

Dira-t-on pour nous pousser au suicide, que nous devons nous détruire pour éviter les luttes de race, des luttes qui n'existent pas encore, mais qu'on prévoit avec une merveilleuse aptitude? Mais est-ce que réliés par la fraternité des peuples divers ne peuvent pas vivre sans s'entredéchirer sur un même sol, comme ils vivent sur un même continent? Est-ce que l'état de chose possible dans un grand espace est impossible dans un petit? C'est une question de géographie alors et elle se résout en notre faveur, car notre pays est immense et il y a place pour tous. Est-ce que notre paisible existence, nos mœurs douces, notre langue harmonieuse, notre foi sainte sont des insultes pour les autres races? Est-ce que chacun ne peut pas régler comme il veut son intérieur, d'abord qu'il se soumet aux lois générales? Si, pour satisfaire les exigences fusionnistes, il faut détruire tout ce qu'empêche la société d'être une communauté sans classification et sans fractions, il faut alors détruire la famille, source des races, car elle perpétue des démarcations entre les citoyens, elle nuit à l'uniformité!

Dira-t-on que la fusion profitera au pays auquel les races nuisent? Mais est-ce que par hasard, au moyen du même procédé qui fait lire dans l'avenir, on aurait récemment découvert que le bien fait à une race, n'était pas profitable au pays? Pense-t-on que ce que l'on fait pour l'un, n'est pas ressenti par l'autre? Nie-t-on que la prospérité de celle-ci, contribue à la prospérité de celui-là?

Si l'on essaie de détruire les races, de les fusionner, ça ne se fera pas sans déchirements et sans lenteurs, car enfin on n'oublie pas son origine, on ne change pas d'affection, on ne renie pas sa mère, sans combat et sans hésitation. La transformation sera lente, pénible. Le cœur est si tenace si peu pratique, il laisse si difficilement partir les nobles sentimens, les vieilles habitudes. On dirait que c'est une portion de lui-même qui s'en va. Pendant tout ce temps, et il sera long, souffrance générale, désarroi complet des esprits. La crise passée, combien d'années ne seront-elles pas employées, à éteindre les derniers restes de l'amour de la race et à y substituer l'amour exclusif de la nationalité bigarrée et multicolore récemment intronisée? Tous ces cœurs dont on aura brisé les affections qu'ils tenaient de leurs foyers et de leurs autels, pourront-ils

aimer encore ? Instruits de leur erreur passée, découragés par cette découverte, de peur de se tromper encore, ne se fermeront-ils pas au nouveau patriotisme ? Toutes ces cendres du passé, tout ce levain s'il on veut, ne nuiront-ils pas à la croissance du nouveau venu ? Toute cette paix promise ne sera-t-elle pas troublée ? Après avoir vendu notre patrie, manquerions-nous de recevoir notre salaire ?

En supposant même que tout irait comme par enchantement, que la fusion se ferait sans effort et que la prospérité en résultant serait éblouissante, qu'est-ce que notre race y aurait gagné ? Rien que la mort. Que lui servirait alors toutes les richesses, tous les trésors de la fusion ?

En supposant plus encore, en supposant l'impossible, c'est-à-dire que nous puissions être en état de profiter de ce bien-être fabuleux, nous en laisserait-on prendre notre part ? Trop faibles pour nous faire craindre, serions-nous obéis ? Les races pour lesquelles nous nous serons sacrifiés, n'oublieront-elles pas nos services ? Sommes-nous donc tellement habitués à voir les Anglais tenir leurs promesses, à écouter la reconnaissance que nous devrions sur des bases aussi fragiles tout risquer pour tout perdre !

Ainsi la fusion en nous donnant la mort et le déshonneur, pourrait nous refuser la misérable pitance que nous aurions convoitée. Triste politique qui nous deshonorerait sans nous enrichir, qui briserait notre cœur sans emplir notre bourse. Le châtiment serait digne du forfait, et criminelle vulgaire, notre race n'aurait pas même l'horrible honneur d'un grand suplice, d'une bruyante ignominie.

Ce que la fusion ne pourra jamais nous donner, nous le trouverons dans la fraternité des races, c'est-à-dire le bien-être dans une paix honorable. Nous n'aurons pour cela rien à sacrifier, il n'y aura de proscrits que les préjugés. On n'aura pas à donner pour base au salut des uns la destruction des autres. Notre sol aura des foyers pour tous, des tombeaux pour nul. A chaque race on dira de conserver ses mœurs, sa langue, son existence distincte sans empiéter sur les droits des autres, en concédant les mêmes privilèges à tous. On étendra aux races les lois qui regissent les citoyens: Voilà tout. Les droits de tous seront sous la sauvegarde des intérêts communs. Personne ne voudra commettre aujourd'hui des violences et des injustices, que demain on pourrait lui rendre avec usure, qui n'atteindraient pas seulement une race, mais toutes les races, mais la société toute entière interessée à leur repression. Ce n'est certes pas là un système nouveau, c'est le système conçu par nos pères, venus trop tôt pour le voir appliquer complètement. Depuis que la malveillance des autres races a cédé devant notre bon vouloir, il a porté des fruits abondans ; il en portera bien plus encore, si les bons citoyens de toutes les origines s'unissent pour le faire prévaloir.

Mais que les temps soient propices ou mauvais, que les jours qui nous sont comptés soient des jours de soleil ou d'orage, sachons faire notre devoir ! Qu'importe à quel prix s'évite la défaite ? Qu'importe à quel prix on achète quelques jour de plus pour notre nationalité ? Montcalm et De Lorimier, les vaincus de 1759 et les martyrs de 1839 ont donné leur sang, menagerions-nous nos labeurs ?

Toute notre histoire, tout notre passé, la voix de Papineau, la tombe de De Lorimier, les mots de St. Eustache, nos malheurs et nos gloires, nous crient : " Nationalité." Serions-nous sourds à ces appels ? Ces fiers accens n'auraient-ils plus d'échos dans nos âmes dégénerées ?

Non, les générations actuelles ne seront pas les meurtrières de notre nationalité ; elles ne flétriront pas à la fois l'espérance de l'avenir et le souvenir du passé ; elle n'oteront pas à ceux qui viennent leur berceau, à ceux qui ne sont plus leur tombeau ; elles ne creuseront pas de leurs mains la fosse de la France d'Amérique.

Elles sauront comprendre que notre nationalité leur a été confiée comme un dépôt, qu'elles n'ont pas le droit d'en disposer et qu'elles doivent la remettre à l'avenir agrandie ou intacte si c'est possible, mais dans tous les cas sans tache et sans souillure. S'il faut pour cela souffrir et combattre, elles sauront supporter les souffrances avec fermeté, soutenir les luttes avec énergie.
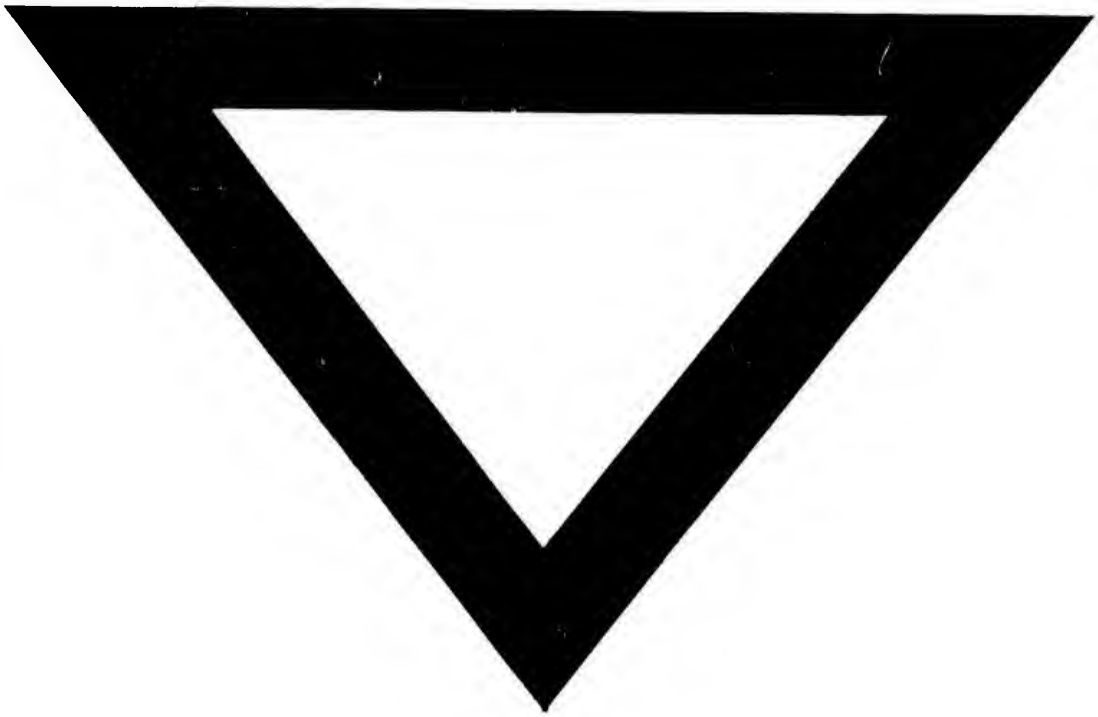
Si le devoir rempli notre race décline, c'est que Dieu le voudra, il n'y aura plus qu'à prolonger l'agonie et au moment suprême à tomber, comme De Lorimier, le cœur brisé, l'âme en deuil, mais sans blasphème et sans faiblesse.